

## INFORMATIONS DE RENTREE 2024

### CLASSES MATERNELLES

#### ➤ **1. Structure de l'école :**

##### • **Maternelles :**

- Petite Section : Mme DELBOIS Emilie
- Moyenne Section : Mme VIDAL Muriel
- Grande Section : Mme LEGAY Charlène

##### • **Cycle 2 :**

- CPA : Mme ALVAREZ COCCHI Bérénice
- CPB : Mme TAULEMESSE Elise
- CE1A : Mme CLOUP Florence
- CE1B : Mme VALETTE Peggy
- CE2A : Mme OBADIA Désirée
- CE2B : Mme AZNAR Mélyssandre

##### • **Cycle 3 :**

- CM1A : Mme PANTALE Cécile
- CM1B : Mme FOINY Laëtita
- CM1/CM2 : Mme MALZAC Elisabeth
- CM2A : Mme BIRLING Blandine
- CM2B : Mme JAECK Alicia

##### • **ASEM :**

- Mme AZZOPARDI Sylvie
- Mme BRENGUES Catherine
- Mme FIORINA Manon
- Mme NAVARRO Stéphanie
- Mme JACOMO Romy

##### • **Stagiaire ASEM :**

- M. MICHEL Hugo (apprentissage)

##### • **Vie Scolaire :**

- Mme RONDA Florence

##### • **Secrétariat :**

- Mme FRANCESCHI Vanessa

##### • **Directrice :**

- Mme JOLY Tiphanie

## ➤ 2. Rentrée 2024 :

Les entrées se font toujours par le portail du boulevard d'Angleterre. Les écoliers ne sont jamais autorisés à pénétrer dans l'établissement par l'entrée collège.

Pour un meilleur accueil, la rentrée sera échelonnée :

### ❖ Classe de Petite Section (enfants nés en 2021 et 2022) :

- **LUNDI 2 et MARDI 3 septembre 2024 / Rendez-vous d'accueil selon le rdv transmis :**  
De 8H30 à 11H45 et de 13H45 à 16H45 l'enseignante reçoit les parents avec l'enfant pour une prise de contact individuelle. Cette petite discussion (15 minutes) permettra aux parents de donner les dernières informations, à l'enfant de se familiariser avec son enseignante et sa classe. Vous pourrez en profiter pour apporter les fournitures demandées. Pour rejoindre la classe, présentez-vous à l'accueil, par l'entrée du collège 5 place Saint Aphrodise.
- **JEUDI 5 septembre 2024 :**  
Les enfants dont **le nom de famille commence par A jusqu'à F** auront classe toute la journée.  
**La cantine et la garderie seront en fonction**
- **VENDREDI 6 septembre 2024 :**  
Les enfants dont **le nom de famille commence par G jusqu'à Z** auront classe toute la journée.  
**La cantine et la garderie seront en fonction**
- **LUNDI 9 septembre 2024 :**  
Reprise des cours pour la totalité des enfants.

### ❖ Classes de Moyenne Section et Grande Section :

- **LUNDI 02 septembre 2024 :**  
Les enfants dont le nom de famille commence par « **A jusqu'à G** » auront classe toute la journée
- **MARDI 03 septembre 2024 :**  
Les enfants dont le nom de famille commence par « **H jusqu'à Z** » auront classe toute la journée  
**La cantine fonctionne à partir du lundi 02 septembre.**  
**ATTENTION : Pas de garderie pour le lundi 2 et mardi 3 septembre 2024.**
- **JEUDI 05 septembre 2024 :**  
Ecole pour tous les élèves (journée complète)

## ➤ 3. Horaires, ponctualité et règles de vie :

Les enfants ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7H30	Ouverture de l'école : garderie dans la salle d'accueil
8H30	<b>Rentrée en classe</b>
8H40	<b>Fermeture du portail</b>
11H40	<b>Sortie (ou cantine)</b>
13H15	Ouverture de l'école : garderie
13H45	Rentrée en classe
16H40 à 17H15	Sortie portail ouvert
17H00 à 18H00	Garderie (sauf le vendredi : 17h45) - <b>Vous n'aurez pas la possibilité de récupérer votre enfant durant la garderie.</b>
18H15	Fermeture de l'école (sauf le vendredi : fermeture à 18h)

Le respect des horaires contribue à l'éducation des enfants et à la bonne marche de l'établissement.

NB : le portail est fermé pendant les heures de classe. **Vous pouvez entrer en vous présentant à l'accueil, par l'entrée du collège, 5 place Saint Aphrodise.**

## ➤ 4. Sécurité

### Sécurité des enfants

- Vous devez **toujours confier votre enfant à un adulte** : soit l'ASEM de service dans la cour, soit l'enseignante qui se trouve en classe. Un enfant de Maternelle ne doit jamais arriver seul dans l'enceinte de l'école. L'établissement ne pourra nullement être tenu responsable d'un enfant qui n'aura pas été remis à l'adulte de service dans l'établissement, s'il venait à quitter l'école.
- Vous ne devez sous aucun prétexte interpellé un enfant qui n'est pas le vôtre. Adressez-vous à un enseignant ou personnel de l'école.

## Sortie des élèves

- L'enfant est confié aux parents ou à l'adulte que vous avez signalé (autorisation complétée et signée à renvoyer **avant le 23 août**) : vous informerez ces personnes qu'une pièce d'identité leur sera demandée.
- Le midi, vous reprenez votre enfant dans la cour de la Maternelle
- A 16h40, vous reprenez votre enfant dans sa classe ; à partir du moment où il vous a été remis, **vous en êtes responsable. Il est interdit de jouer dans la cour de la Maternelle après avoir récupéré les enfants.**
- L'entrée dans l'école peut être soumise à un contrôle d'identité et du contenu des sacs.

## Médicaments

Ils sont interdits dans l'enceinte de l'école et les enseignants ne sont pas habilités à donner des traitements. Pour toute situation particulière, contactez la directrice.

### ➤ 5. Tenue vestimentaire

Pensez à toujours mettre le nom de votre enfant sur ses vêtements.

**La tenue vestimentaire** des enfants doit leur permettre d'effectuer toutes les activités scolaires et de jouer. Cette tenue doit être correcte, modeste, sans recherche d'effet. Elle doit être pratique (déshabillage – rhabillage).

### ➤ 6. Travail scolaire

#### Suivi scolaire

Un livret de suivi des acquisitions sera rempli par l'enseignante au cours de l'année scolaire et vous sera communiqué régulièrement.

### ➤ 7. Services

#### Garderie :

Vous pouvez laisser votre enfant à la garderie de façon occasionnelle, il faudra l'inscrire sur les listes affichées dans la salle d'accueil et régler **le matin** auprès de la personne surveillant le portail ou régler via école directe.

 **Portable (temps de cantine et garderie) :**  
**06 43 73 45 47**

- Tarifs :** 260 € pour l'année (forfait, dans le relevé de frais)  
Ou
- 7,50€ la séance, si présence occasionnelle, inscription obligatoire via Ecole Directe avant 8h00.

#### Fonctionnement de la Cantine :

-Les frais de demi-pension comprennent le repas et la surveillance dans la salle de cantine. Le tarif est calculé en fonction du nombre de jours de classe.

- Pour les repas occasionnels, inscription obligatoire via Ecole Directe avant 8h00.

### ➤ 8. Tarifs de la maternelle 2024/2025

<b>Droits d'inscription</b>	155€
<b>Contribution familles</b>	825€
<b>Transports</b>	
Moyenne section	33€
Grande section	44€
<b>Cantine :</b>	
• ½ PENSIONNAIRE	7,00€/REPAS
• EXTERNE	7,20€/REPAS

### ➤ 9. Informations

#### Affichage

Les informations, les menus de la semaine se trouvent sur les panneaux d'affichage vitrés dans la cour.

#### Ecole Directe :

Des informations sont diffusées par message directement aux parents via Ecole Directe : menus, circulaires, bulletins scolaires...

**Vie Scolaire Ecole** : Absences et retards sont à signaler via Ecole Directe à Mme RONDA – Vie Scolaire Ecole + copie enseignante.

#### Cartable :

Certaines circulaires, nécessitant une signature, elles sont confiées aux enfants.

## **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 :**

Les parents de l'APEL seront présents dans la cour pour vous offrir un café de bienvenue.

## **Photographie**

**Les élèves de la maternelle seront photographiés le vendredi 13 septembre 2024**

### ➤ **10. Dates de réunions de classe à 17h :**

- Mardi 10 septembre : CE2 et CM1
- Jeudi 12 septembre : CM2A - CM2B et CM1/CM2
- Vendredi 13 septembre : CE1
- Mardi 17 septembre : CP
- Vendredi 20 septembre : MATERNELLES

### ➤ **11. Quelques dates diverses :**

- Marché de Noël : vendredi 13 décembre 2024
- Carnaval : Mardi 11 février 2025
- Atout Pic : Vendredi 20 juin 2025
- JOURNEE PEDAGOGIQUE (pas d'accueil d'élèves) : vendredi 4 juillet 2025

### ➤ **13. Calendrier scolaire :**

La date des vacances d'été 2025 est susceptible d'être avancée.

<b>Rentrée Scolaire 2024/2025</b>	2 septembre 2024 (la rentrée des enseignants est le 30 août 2024)
<b>Vacances TOUSSAINT 2024</b>	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024
<b>Vacances NOËL 2024</b>	Du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier 2025
<b>Vacances HIVER 2025</b>	Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025
<b>Vacances PRINTEMPS 2025</b>	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025
<b>Pont ASCENSION 2025</b>	Du mercredi 28 mai au lundi 2 juin 2025
<b>Vacances ÉTÉ 2025</b>	Du samedi 5 juillet au lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025

T. JOLY  
Chef d'établissement

